



Revue de presse trimestrielle 2025

Avril – Mai - Juin

Upsadi

Récapitulatif

Récapitulatif des actions de relations presse

- **4 documents presse envoyés**
- **2 interviews réalisées**
- **10 retombées presse**



Récapitulatif

Récapitulatif des actions de relations presse

COMMUNIQUES DE PRESSE	AVRIL	MAI	JUIN
Envoyés	1	1	2
INTERVIEWS REALISEES	AVRIL	MAI	JUIN
	0	2	0
FORMAT RETOMBEES	AVRIL	MAI	JUIN
ONLINE	1	2	5
PRINT	0	2	0
TV	0	0	0
RADIO	0	0	0





Communiqués de presse d'avril à juin

Communiqués de Presse

Communiqué de presse - avril

SantExpo 2025 : Les PSAD au cœur de l'innovation pour réinventer le parcours de soins à domicile (SAVE THE DATE)



Du 20 au 22 mai 2025,
Paris Expo - Porte de Versailles
Stand D22

SANT'EXPO™

SantExpo 2025 : Les PSAD au cœur de l'innovation pour réinventer le parcours de soins à domicile

Dans un contexte de forte tension hospitalière et de vieillissement de la population, les Prestataires de santé à Domicile (PSAD) s'imposent comme des acteurs clés au-delà des autres acteurs du système de santé pour améliorer l'accès aux soins sur tous les territoires. À l'occasion de SantExpo 2025, les PSAD mettront en lumière l'association bénéfique des nouvelles technologies et des expertises humaines au profit de la prise en charge de tous les patients.

SantExpo 2025, sous le signe de l'innovation. Pance que rien ne remplace véritablement l'humain, les deux principales organisations représentatives des PSAD, la FEDEPSAD (Fédération des prestataires de santé à domicile) et l'UPSADI (Union des prestataires de santé à domicile indépendants), apporteront des exemples concrets des bénéfices de la combinaison nouvelles technologies / accompagnement humain tant pour les patients quels que soient leurs pathologies ou leur localisation, que plus généralement pour le système de santé.

Les PSAD, levier stratégique pour un système de santé résilient.

Les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients sur prescription médicale, grâce à l'important établissement communal comprenant plus de 2 500 entreprises implantées partout en France y compris dans les zones éloignées. Forts de 88 000 salariés, dont 8 800 professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, diététiciens...), les PSAD interviennent dans 7 domaines majeurs de la prise en charge à domicile :

- Assistance respiratoire
- Insulinothérapie par pompe
- Pertusion
- Nutrition
- Gynécie et troubles de la continence
- Maintien à domicile
- Handicap

Disponibles 24h/24 et 7j/7, les PSAD sont des acteurs essentiels pour désengorger les établissements de santé et répondre aux enjeux de santé publique, y compris dans les zones sous-développées.

Contact presse :
FEDEPSAD - Sylvie Fontiupt - sylvie@fontiupt.com - 06 72 82 42 18
UPSADI - Agence Elycom - Aelya Noret - a.noret@elycom.fr - 06 52 03 13



Communiqués de Presse

Communiqué de presse - juin

Ile de La Réunion : Les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD), un maillon stratégique de la chaîne de soins



UPSADI
UNION DES PRESTATAIRES DE SANTÉ
À DOMICILE INDEPENDANTS

Communiqué de presse

Ile de La Réunion : Les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD), un maillon stratégique de la chaîne de soins

Paris, le 16 juin 2025 – À 9 500 km de la métropole, La Réunion est confrontée à des enjeux de santé bien spécifiques : forte prévalence du diabète, maladies rares comme le syndrome Ravine, ou encore vieillissement de la population. Dans ce contexte, les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) jouent un rôle-clé pour garantir un accompagnement de proximité et une continuité des soins, même dans les zones les plus reculées de l'île.

L'UPSADI (Union des Prestataires de Santé à Domicile Indépendants) rappelle l'importance de ces professionnels sur le territoire réunionnais, où leurs missions prennent une dimension encore plus essentielle.

Pathologies locales, contraintes territoriales : un défi quotidien

Sur le terrain, les PSAD assurent l'installation des dispositifs médicaux, l'accompagnement et la coordination des soins entre ville et hôpital. Leur mission : adapter la prise en charge aux réalités de chaque patient et de chaque territoire.

Diabète : une prévalence bien supérieure à la moyenne nationale

À La Réunion, plus de 86 500 personnes¹ sont suivies pour le diabète, un chiffre alarmant qui nécessite une prise en charge particulièrement rigoureuse et diversifiée. Les PSAD interviennent auprès des patients traités par pompe à insuline, mais également dans des situations complexes impliquant des plaies, des pansements spécifiques, la gestion de la douleur, le suivi diététique, ainsi que l'accompagnement après amputation, notamment pour favoriser le maintien à domicile.

Cette diversité de soins nécessite que les PSAD soient en mesure de mobiliser une équipe multidisciplinaire et pluridimensionnelle, alliant expertise thérapeutique. Véritables personnes relais, ils assument une coordination fluide entre les différents acteurs de santé. Leur présence régulière au domicile des patients permet un suivi approché, une vigilance accrue face aux complications — en particulier les plaies du pied diabétique — et une réactivité précieuse pour prévenir les infections ou l'aggravation pouvant mener à l'amputation.

À noter que le taux d'amputation lié au diabète à La Réunion est trois fois plus élevé que dans l'Hexagone, soulignant l'importance d'une prise en charge de proximité, continue et coordonnée.

» À La Réunion, les PSAD font face des enjeux sanitaires qui combinent pathologies spécifiques et contraintes territoriales. Ils assurent une continuité des soins précieuse, en lien étroit avec les

[AB1 REUNION - Chiffres clés sur le diabète et les personnes diabétiques à La Réunion](#)

professionnels de santé locaux, les familles et les établissements de santé. Leur rôle est stratégique pour l'efficacité du système de soins et la qualité des soins. Il est important qu'il soit mieux valorisé et reconnu, à la hauteur de leur engagement quotidien. » déclare Didier Doucet, président de l'UPSADI

Syndrome Ravine : la coordination au cœur de l'humanité
Le syndrome Ravine, maladie génétique rare propre à La Réunion, provoque des handicaps dès la naissance. Pour les familles, il pose en charge à domicile inépuisable. Les PSAD fournissent les équipements adaptés (fauteuils roulants, dispositifs médicaux) et soutiennent les adultes. «leur présence continue permet la prise en charge plus humaine, continuée et adaptée aux besoins spécifiques et à leur évolutivité.»

» À La Réunion, on ne peut pas penser les soins à domicile comme dans l'Hexagone. Les familles sont souvent très impliquées, mais elles ont besoin d'un accompagnement structuré et d'un soutien régulier. Une présence régulière et d'une prise en charge efficace des soins. C'est là que les PSAD, fiers de faire la différence, nous sommes présents, en synergie avec nos collègues hospitaliers. Leur sécurité et leur bien-être sont au cœur de notre action. » explique Pierre-Julien Bouchetell, adjoint réunionnais de l'UPSADI.

Le maintien à domicile des aînés : une tradition qui nécessite des adaptations

Sur l'île, 11 116 personnes âgées de 60 ans et plus vivent à leur domicile. Traditionnellement, les personnes âgées étaient intergénérationnelles, mais avec le nombre réduit de places d'hébergement pour personnes âgées, les familles demandent une plus forte autonomisation et un accompagnement de proximité assuré par les PSAD.

Le médicalisé, aide à la mobilité, accompagnement nutritionnel, soins à domicile tel que la perfusion ou l'assistance respiratoire. Les PSAD déplacent une prise en charge complète pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Cet accompagnement repose sur l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire, composée notamment d'infirmier(e)s, coordinateurs/trices, d'ergothérapeutes, de pharmaciens et de diététiciens, qui assurent un suivi personnalisé et adapté à chaque situation.

Ce travail en synergie permet de répondre de manière globale aux besoins du patient, tout en favorisant le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

» Dans un contexte insulaire marqué par des délais de livraison parfois allongés depuis la métropole, la capacité d'anticipation des PSAD est un atout majeur pour garantir la continuité des soins.

» Avec l'éloignement de la métropole, nos équipes de livraison sont bien plus élevées, donc nous devons maintenir à domicile et du handicap, car lorsque les patients ont un besoin, il faut être accessible. Un dispositif efficace, en temps réel... »

pour nos patients, c'est ce qui fait la différence, et qui permet de solutionner beaucoup de situations ! » conclut Pierre-Julien Bouchetell

A propos de l'UPSADI
Créé en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 400 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires. Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuant à leur accompagnement thérapeutique et participant activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...) de pathologies psychologiques et mentales, ou encore de troubles digestifs. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap ou la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmacien, infirmier, diététicien,...) et de nombreux professionnels d'entretien disponibles 24h/24 et 7j/7.

Contact Presse : Agence Elycom - Aely Noyer - a.noyer@elycom.fr - 06 52 03 13 47



UPSADI
UNION DES PRESTATAIRES DE SANTÉ
À DOMICILE INDEPENDANTS

https://drive.google.com/file/d/1pwpApnPcIDJ3G02epGRCc2RAflhnShRP/view?usp=share_link

Communiqués de Presse

Communiqué de presse - juin

Annonce de la stratégie nationale de préparation à l'été 2025 : Et si, enfin, on mobilisait les solutions déjà existantes ?



UNION DES PRESTATAIRES DE SANTÉ
À DOMICILE INDEPENDANTS

Communiqué de presse

Annonce de la stratégie nationale de préparation à l'été 2025 : Et si, enfin, on mobilisait les solutions déjà existantes ?

Paris, le 25 juin 2025 – À l'approche de l'été, le ministère de la Santé annonce un nouveau plan pour garantir l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire. L'UPSAIDI, l'un des syndicats représentatifs des quelques 2 350 prestataires de santé à domicile intervenant partout en France y compris dans les déserts médicaux, salue cette mobilisation. Il propose de mettre à contribution l'expertise des prestataires et leur important maillage territorial, pour renforcer la réponse estivale aux besoins des patients.

« Les PSAD sont pleinement mobilisés tout l'été. Nous avons l'habileté d'intervenir en proximité, en urgence, en relais. Nous sommes près à mettre cette capacité au service de la stratégie nationale d'accès aux soins, grâce à la prise en charge à domicile des patients qui permet d'éviter un grand nombre d'hospitalisations ou de passage aux urgences » déclare Didier Douaï, président de l'UPSAIDI.

L'UPSAIDI se tient à disposition des autorités de santé pour contribuer activement à la stratégie estivale 2025. Plutôt que de repenser des solutions chaque année, mobiliser les PSAD, c'est s'appuyer sur une expertise de terrain, disponible immédiatement.

Un été serein grâce aux PSAD : trois missions clés

Partir en vacances loin de son lieu de résidence peut être une source de stress pour les patients équipés de dispositifs médicaux : peur de la panne, de la casse, de roussi ou du manque de consommables, manque d'informations sur les précautions à prendre. Pour permettre aux 4 millions de patients qu'ils accompagnent tout au long de l'année de profiter de la période estivale pour s'évader et se repaître, les PSAD assurent les missions souvent invisibles mais essentielles :



Préparer les départs des patients, même les plus fragiles

Les PSAD interviennent en amont pour garantir la continuité des soins pendant les déplacements :

- Préparation logistique, vérification des consommables et des dispositifs médicaux ;
- Accompagnement spécifique pour les patients sous oxygénothérapie ou nutrition artificielle (prise de contact avec la compagnie aérienne, transport sécurisé, conseil personnalisé) ;
- Coordination anticipée avec les professionnels de santé du lieu de séjour, pour planifier les traitements, organiser les livraisons et programmer les astreintes.

Objectif : éviter les ruptures de soins et sécuriser les départs, même pour les patients à haut risque.

Assurer une continuité de soins nationale, réactive et coordonnée

Grâce à leur maillage territorial (métropole et Outre-mer), les PSAD forment un réseau structuré, déjà opérationnel :

- Capacité à transférer les données médicales essentielles et à mobiliser un prestataire local dans un délai de quelques heures ;
- Télésuivi continu des patients (notamment en PPC/épuisé du sommeil) pour garantir le respect du traitement à distance ;
- Coordination avec infirmiers libéraux, médecins prescripteurs et acteurs locaux pour garantir un suivi thérapeutique fluide.

Objectif : garantir la sécurité et la qualité du parcours de soin, même loin du domicile.

Intervenir sur place, même dans l'urgence, même dans les territoires reculés

Dépannage d'un concentrateur d'oxygène à 21h, remplacement d'une pompe à insuline oubliée, installation d'un lit médicalisé en station saisonnière : les PSAD gèrent les situations critiques sans délai :

- Arrêter 24h/24 – 7j/7, y compris dans les zones touristiques ;
- Interventions techniques sur des dispositifs médicaux complexes : perfusions, stomies, ventilation, nutrition entérale, pompes à insuline... ;
- Réhydratation à domicile en période de canicule, sur prescription médicale, pour prévenir les hospitalisations évitables.

Objectif : éviter les passages aux urgences, désengorger les hôpitaux, et préserver le confort des patients, en toute sécurité.

A propos de l'UPSAIDI

Créée en 2013, l'UPSAIDI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSAIDI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (diabète, maladies respiratoires, maladies neurologiques, diabète...), en chirurgie ambulatoire, le accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fournititure d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises qui couvrent l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmacien, infirmier, diététicien...) et de nombreux professionnels d'aides disponibles 24h/24 et 7j/7.

Contact Presse : Agence Elycom - Aelya Nollet - a.nollet@elycom.com - 06 52 03 13 47

https://drive.google.com/file/d/1cp0nHflLpBzjPwN/re71ORJGSiEkdfbv/view?usp=share_link





Interviews d'avril à juin 2025

Interviews

Interviews réalisées en mai



Le 20/05/2025

Echange avec Nathalie Creveux
Interview sur le rôle des PSAD lors
de SantExpo
Article en attente de parution



Le 20/02/2025

Echange planifié lors de SantExpo
mais le journaliste ne s'est pas
présenté



Interviews à venir

Interviews à venir

LE PROGRÈS



Nouvelle tournée dans l'Ain en cours de planification (angle « prise en charge pendant l'été »)

En cours par mail avec Mhadom (angle spécificités de l'accompagnement local)





Retombées presse d'avril à juin 2025

Récapitulatif

Récapitulatif des retombées presse / sujets

- **10 Retombées presse**

Liquidation judiciaire groupe Gaillard : 1

Sondage OpinionWay : 4

Santé à domicile à l'île de la Réunion : 1

Métier PSAD : 1

Accord nouveau CQP : 1

Eté : 2



LIQUIDATION JUDICIERE GROUPE GAILLARD

Résultats actions de relations presse - avril

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN.FR

14 avril 2025



Toute l'actualité médicale et socio-professionnelle

Le prestataire de santé à domicile Groupe Gaillard placé en liquidation judiciaire

Exploitant d'un réseau national, l'entreprise laisse plusieurs milliers de patients sans surveillance sanitaire.

C'est une première dans le secteur d'activité des prestataires de santé à domicile (PSAD) : jamais un réseau national n'avait été placé en liquidation judiciaire. C'est désormais chose faite depuis jeudi 10 avril, avec la cessation d'activité du groupe Gaillard, grossiste en matériel médical, basé à Rousset, près d'Aix-en-Provence.

Prestataire de santé à domicile spécialisé notamment dans la location d'équipements (lits, matelas anti-escarres, fauteuils roulants, etc.) destinés au maintien à domicile, la société employait quelque 178 salariés, répartis dans 16 agences à travers la France. Ces équipes assuraient le suivi d'environ 9 000 patients, qui se retrouvent aujourd'hui sans accompagnement. « Une partie de ces patients vivent en Ehpad, ils demeurent donc suivis, mais la grande majorité d'entre eux résident à domicile. Pour eux, il y a urgence à trouver de nouveaux prestataires », souligne Me Vincent de Carrrière, mandataire judiciaire en charge de la liquidation, interrogé par *Le Quotidien*. « J'espérais pouvoir compter sur un acteur national capable de reprendre le matériel et les patients. Malheureusement, les discussions n'ont pas abouti », confie-t-il.

Patients en urgence

Avec un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros pour 8 millions de pertes, peu de candidats se sont manifestés pour reprendre l'entreprise. « Je vais désormais m'atteler à identifier rapidement des acteurs locaux, poursuit-il. La nature même de cette activité impose d'agir vite. Nous ne sommes pas dans le commerce de détail. Le tribunal, seul habilité à trancher, en a bien conscience. » La nature ayant horreur du vide, les activités trouveront avec certitude un repreneur, pour l'euro symbolique, à la barre du tribunal de commerce, mais les patients en urgence n'ont pas le luxe d'attendre.

« À ma connaissance, il n'existe pas de mesure d'urgence prévue par le ministère de la Santé pour ce type de situation, d'autant plus qu'il s'agit de la première fois qu'un réseau d'une telle ampleur disparaît », commente Didier Daoulas, président de l'Union des prestataires de santé à domicile indépendants (Upsadi), l'un des deux syndicats professionnels du secteur. « Il faudrait pouvoir évaluer les risques : s'il s'agit d'un lit médicalisé, ils sont limités. En re-

vanche, un matelas anti-escarres peut tomber en panne, ce qui pourrait entraîner une hospitalisation du patient concerné », précise-t-il.

« À ce stade, l'engagement des ex-salariés est exemplaire, salué le mandataire judiciaire Me Vincent de Carrrière. À ce stade encore, leur salaire sera également maintenu pendant deux ou trois semaines. Sur la base du volontariat, tous ont au lendemain de la liquidation accepté d'être volontaires pour répondre au téléphone en cas d'appel des patients et réorienter vers un concurrent en cas de besoin. »

Une conséquence des baisses tarifaires ?

Pour le représentant patient, cette défaillance illustre « convaincamment les conséquences des baisses tarifaires imposées par les tutelles » au secteur des prestataires de santé à domicile, même s'il reconnaît ignorer les détails de la gestion du groupe Gaillard. « Disons qu'il n'existe pas un seul facteur explicatif, et que certains choix n'ont peut-être pas été judicieux », nuance le mandataire judiciaire.

Si la liquidation judiciaire constitue un cas extrême, elle concerne jusqu'ici des PME locales. Toutefois, le secteur semble évoluer dans un contexte tendu, puisque d'autres PSAD spécialisés dans le maintien à domicile ont rencontré des difficultés.

A l'automne, la société d'appareils médicaux ABM Pharma (Grippe), placée en procédure de conciliation, a été reprise, selon Uliforms, par Phoenix, également propriétaire du répartiteur CCP. Dans le même temps, Alcura – une filiale d'Alliance Healthcare affichant 60 millions d'euros de chiffre d'affaires – a été, d'après le média financier CFNEWS, rachetée par le fonds de retourment Mutares.

*Les services du ministère de la Santé n'avaient pas répondu à nos sollicitations au moment du bouclage de cet article.

Le prestataire de santé à domicile Groupe Gaillard placé en liquidation judiciaire | Le Quotidien du Médecin | Santé & Société | Politique de santé

SONDAGE OPINIONWAY

Résultats actions de relations presse - mai

GEROSCOPIE.FR

20 mai 2025

POUR LA PRESSE SUR LE GÉNÉREUX
Géroskopie

Les soins à domicile au cœur des préoccupations selon un sondage OpinionWay pour la FédéPSAD et l'UPSADI

À travers cette étude dévoilée à SantExpo, les deux organismes appellent à reconnaître le rôle clé des soins à domicile pour l'avenir du système de santé.

Quelles seraient les pistes prioritaires pour assurer l'avenir de notre système de santé ? À l'occasion de SantExpo 2025, la FédéPSAD et l'UPSADI ont voulu connaître les attentes des Français face à un système de santé en tension. Réalisé en mai 2025, le sondage OpinionWay révèle trois priorités claires. 63 % des sondés souhaitent une...



[Les soins à domicile au cœur des préoccupations selon un sondage OpinionWay pour la FédéPSAD et l'UPSADI](#)



SONDAGE OPINIONWAY

Résultats actions de relations presse - mai

TOUTE LA VEILLE DES ACTEURS DE LA SANTE.FR

20 mai 2025



Comment donner un avenir au système de santé ? En développant les soins à domicile selon plus 1 Français sur 2 (Sondage)

A l'occasion de Santexpo 2025, les PSAD (Prestataires de Santé à Domicile) ont souhaité interroger les Français : quelles seraient, selon eux, les

plates prioritaires pour assurer l'avenir de notre système de santé ? Les réponses sont claires : mieux coordonner les parcours, fluidifier le lien ville-hôpital, et renforcer la prise en charge à domicile. Autrement dit, les missions que les PSAD assurent déjà chaque jour... sans pour autant être reconnus, valorisés ni suffisamment soutenus.

Un paradoxe ? Non, une aberration.

Une crise systémique... et une réponse sous nos yeux

Le gouvernement a récemment annoncé un effort supplémentaire de 40 milliards d'euros d'économies pour le budget 2026, afin de contenir le déficit public à 4,6 % du PIB. Cette annonce s'inscrit dans une tradition de rigueur budgétaire annuelle depuis 2023, bien qu'une partie des mesures initialement prévues, comme le déboursement de certains médicaments et consultations, aient été abandonnées, la pression sur les dépenses de santé demeure forte.

Dans ce contexte, le développement des soins à domicile et de la santé de proximité apparaissent comme une solution pertinente pour pérenniser le système de santé. Selon un sondage OpinionWay réalisé en mai 2025 pour la FédéPSAD et l'UPSADI, les Français révèlent leurs priorités.

Réultats :

Pour réduire les coûts, 63% des Français souhaitent améliorer la coordination entre professionnels de santé.

Pour réduire les coûts, 61% veulent optimiser les parcours entre médecine de ville et hôpital.

Et plus d'un français sur deux pense qu'il faut développer les soins à domicile. Pour les plus de 50 ans, ce sont 92% qui considèrent la santé à domicile comme un atout.

Ces trois leviers... sont déjà au cœur du métier des PSAD. En pourtant, ils restent absents des priorités de santé publique. Les PSAD, en assurant la continuité des soins à domicile, contribuent à éviter des hospitalisations coûteuses, facilitent les sorties hospitalières et garantissent un suivi personnalisé et coordonné des patients.

« Ce sondage vient confirmer ce que nous savions sur le terrain chaque jour : les soins à domicile sont une réponse d'avenir humaine et soutenable, que ce soit pour des patients atteints de pathologies chroniques, de handicap, en perte d'autonomie mais aussi pour la fin de vie. Les PSAD sont au cœur de la transformation des parcours de soins à épeler d'urgence, mais ils restent encore trop peu connus et valorisés. Ils sont tenus de leur démontrer toute leur place dans les politiques de santé publiques » explique Didier Daunais, Président de l'UPSADI.

« À travers notre présence à Santexpo, nous voulions rappeler à l'ensemble des acteurs de santé – professionnels institutionnels, décideurs – combien notre secteur contribue au bon fonctionnement des parcours de soins. Et surtout, montrer comment les PSAD peuvent jouer un rôle encore plus structurant dans l'évolution du système de santé. Les soins à domicile sont en effet réalisés partout sur l'ensemble du territoire. Ils ont par ailleurs fait la démonstration de leur capacité de déploiement des innovations qu'elles soient technologiques ou organisationnelles, et de leur expertise et professionnalisme en matière de prise en charge séniors. Ils sont grâce à leur implication auprès des patients, les patients. Ils constituent d'excellents vecteurs de déploiement d'actions de prévention.

Nous étudions le démontrons. Il faut à présent aller plus loin et identifier pleinement les PSAD comme un acteur de santé de proximité, partie prenante de l'offre de soins pour répondre aux besoins grandissants de nos concitoyens et lever les blocages juridiques et économiques pour développer les prises en charge à domicile avec les PSAD » poursuit Louis Champion, président de la Fédépsad.

Soin à domicile : publicités... mais à condition d'être accompagnés

L'étude OpinionWay confirme aussi une perception globalement très favorable de la prise en charge à domicile :

71 % des Français jugent les soins à domicile plus confortables que l'hospitalisation

66 % les trouvent plus pratiques

40 % estiment qu'ils sont moins coûteux pour la collectivité

56 % les trouvent moins stressants que l'hospitalisation

Mais 22 % des répondants évoquent un stress lié à cette prise en charge. Ce besoin d'accompagnement, c'est précisément ce que les PSAD assurent : présence humaine, sécurité, pédagogie, disponibilité 24h/24.

Car oui, la télémédecine, les innovations technologiques, l'IA, etc. sont des outils qui font avancer la médecine (37% des français interrogés considèrent que le développement services numériques év-

1/2

Les soins à domicile au cœur des préoccupations selon un sondage OpinionWay pour la FédéPSAD et l'UPSADI

 UPSADI
UNION DES PRESTATAIRES DE SANTÉ
À DOMICILE INDEPENDANTS



SONDAGE OPINIONWAY

Résultats actions de relations presse - mai

TOUTE LA VEILLE DES ACTEURS DE LA SANTE.FR

20 mai 2025



Comment donner un avenir au système de santé ? En développant les soins à domicile selon plus 1 Français sur 2 (Sondage)

tant les déplacements permet de réduire les coûts de santé) mais pour le patient, chez lui, le contact humain et le relationnel sont irremplaçables (42% des répondants pensent que les soins personnels devraient être davantage proposés).

Les PSAD : ce maillon essentiel à mobiliser

Coordination entre professionnels ? Les PSAD sont en lien permanent avec médecins, infirmiers, hôpitaux, pharmaciens et aidants. Leur réactivité permet de libérer du temps médical pour les médecins.

Lien ville-hôpital ? Les PSAD organisent des sorties d'hospitalisation sécurisées, assurent la continuité des soins à domicile.

Prise en charge à domicile ? Les PSAD délivrent, adaptent, installent, accompagnent, ferment et envoient des milliers de patients chaque jour en mettant en service de leur santé des dispositifs médicaux toujours plus innovants qui participent de leur autonomie.

Humanité ? Les PSAD sont porteurs des seuls contacts réguliers de patients à domicile. Une crise maladie se crée, c'est un soutien maljour pour aider les patients à mieux vivre leur maladie.

Les PSAD, ce sont 33 000 salariés, dont 6 500 sont professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, diététiciens...), rendent possible ce modèle qui tout le monde appelle de son nom.

Mise sur l'efficience des soins à domicile pour l'avvenir

Les études médico-économiques le prouvent : externaliser les soins permet de réduire les dépenses de santé tout en garantissant une prise en charge optimale. Ainsi que le gouvernement l'a rappelé lors de son discours d'inauguration, l'augmentation à la hausse du nombre d'opérations dans les centres de santé (en lien avec le vieillissement de la population) et à l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques) et la nécessité de réduire les déficits publics, accélèrent l'ensemble des études de faisabilité de l'externalisation des besoins de santé (et non seulement permis, mais également vital pour l'avvenir de notre système de santé, et pour l'accès aux soins). Cela suppose cependant de soutenir les PSAD en leur donnant les moyens d'améliorer la croissance de ces prises en charge qualitatives et efficaces.

Cas, sans eux, qui pourra accompagner ?

1,8 million de patients qui bénéficient d'un suivi au moins au cours de leurs traitements de l'après le sommeil, soins qui ont fait preuve de leur efficacité pour améliorer la santé globale et réduire les risques cardio-vasculaires

509 000 patients en perte d'autonomie accompagnés pour améliorer leur qualité de vie et leur confort à domicile

520 000 patients qui bénéficient de l'expertise des PSAD pour recevoir leur perfusion à domicile

363 000 patients équipés d'un facteur roulett

355 000 patients en insuffisance respiratoire qui vivent grâce à leur traitement d'oxygène

105 000 patients diabétiques qui bénéficient d'un accompagnement de proximité pour l'utilisation d'une pompe à insuline

98 000 patients qui bénéficient d'un soutien personnalisé pour l'utilisation de leur stéthoscope, ou pour gérer des troubles de la consommation

72 000 patients qui bénéficient de ventilation artificielle

44 000 patients qui bénéficient d'une ventilation + oxygénothérapie

70 000 patients qui bénéficient d'une nutrition artificielle : des soins vitaux pour des patients très fragiles

Méthodologie

L'étude « Les Français et la prise en charge des soins à domicile » réalisée pour la FédéPSAD et l'Upsadi a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon respecte les procédures des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de catégories d'agglomération et de région de résidence. Les interviews ont été réalisées par un intervieweur indépendant en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview). Les interviews ont été réalisées les 6 et 7 mai 2025. Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention « OpinionsWay - Sondage OpinionWay pour la FédéPSAD et l'Upsadi » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet institut.

Contacts presse :

UPSADI - a.noire@elycom.fr

FédéPSAD - presse@fmedipt.org



2/2

Comment donner un avenir au système de santé ? En développant les soins à domicile selon plus 1 Français sur 2 (Sondage) - La Veille Acteurs de Santé

UPSADI
UNION DES PRESTATAIRES DE SANTÉ
À DOMICILE INDÉPENDANTS



SONDAGE OPINIONWAY

Résultats actions de relations presse - mai

L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

23 mai 2025



Les chiffres de la semaine

71 % des Français jugent les soins à domicile plus confortables que l'hospitalisation, 66 % les trouvent plus pratiques et 56 % les trouvent moins stressants que l'hospitalisation, selon les résultats d'une enquête OpinionWay réalisée pour la FédéPSAD et l'Upsadi réalisée auprès d'un échantillon de 1 001 personnes. Pour

pérenniser le système de santé : 63 % des sondés souhaitent améliorer la coordination entre professionnels de santé pour réduire les coûts, plus d'un Français sur deux pense qu'il faut développer les soins à domicile et 42 % des répondants pensent que les soins personnalisés devraient être davantage proposés. Pour 92 % des plus de 50 ans, la santé à domicile est un atout.



SONDAGE OPINIONWAY

Résultats actions de relations presse - mai

PRESSE AGENCE.FR

23 mai 2025



Santé à domicile – Comment donner un avenir au système de santé ?

A l'occasion de Santexpo 2025, les PSAD (Prestataires de Santé à Domicile) ont souhaité Interroger les Français : quelles seraient, selon eux, les tâches prioritaires pour assurer l'avenir de notre système de santé ?

Les réponses sont claires : mieux coordonner les parcours, tutéliser le lien ville-hôpital, et renforcer la prise en charge à domicile. Autrement dit, les missions que les PSAD assument déjà chaque jour... sans pour autant être reconnus, valorisés ni suffisamment soutenus. Un paradoxe ? Non, une aberration.

Une crise systémique... et une réponse sous nos yeux

Le gouvernement a récemment annoncé un effort supplémentaire de 40 milliards d'euros d'économies pour le budget 2026, dont 10 milliards pour le dépassement à 4,5 % du PIB. Cela amène s'inscrit dans une trajectoire budgétaire améliorée jusqu'en 2025, bien qu'une partie des mesures initialement prévues, comme le déremboursement de certains médicaments et consultations, aient été abandonnées, la pression sur les dépenses de santé demeure forte.

Dans ce contexte, le développement des soins à domicile et de la santé de proximité apparaissent comme une solution pertinente pour permettre le système de santé. Selon un sondage OpinionWay réalisé en mai 2025 par la Fed-PSAD et l'UPSAIDI, les Français révèlent leurs priorités.

- Pour réduire les coûts, 63% des Français souhaitent améliorer la coordination entre professionnels de santé,
- Pour réduire les coûts, 61% veulent optimiser les parcours entre médecine de ville et hôpital
- Et plus d'un français sur deux pense qu'il faut développer les soins à domicile. Pour les plus de 50 ans, ce sont 52% qui considèrent la santé à domicile comme un atout.

Ces trois leviers... sont déjà au cœur du métier des PSAD. Et pourtant, ils restent absents des politiques de santé publique. Les PSAD, en assurant la continuité des soins à domicile, contribuent à éviter des hospitalisations coûteuses, facilitent les sorties hospitalières et garantissent un suivi personnalisé et coordonné des patients.

« Ce sondage vient confirmer ce que nous voyons sur le terrain chaque jour : les soins à domicile sont une réponse d'avenir, humaine et soutenable, que ce soit pour des patients atteints de pathologies chroniques, de handicap, en période de crise ou tout au long de la fin de vie. Les PSAD sont au cœur de la transformation des parcours de soins à domicile... mais ils restent encore trop peu reconnus et associés aux débats. Il est temps de leur donner toute leur place dans les politiques de santé publique », explique Didier Daoulaas, président de l'UPSAIDI.

« A travers notre présence à Santexpo, nous voulons rappeler à l'ensemble des acteurs de santé — professionnels de santé, élus, administrateurs, collectivités — que les PSAD sont des partenaires essentiels pour concevoir et mettre en œuvre des parcours de soins. Et surtout, montrer comment les PSAD peuvent jouer un rôle encore plus structurant dans la révolution du système de santé en misant sur l'externalisation des soins. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils ont par ailleurs fait la démonstration de leur capacité de déploiement des innovations qu'elles soient technologiques, ou organisationnelles, et de leur expertise et professionnalisme au service d'une prise en charge sécurisée. Ils sont, grâce à leur implication auprès de 4 millions de patients, les véritables agents de transformation de la santé publique. Tous les deux études le démontrent. Il faut à présent aller plus loin et identifier pleinement les PSAD comme un acteur de santé de proximité, partie prenante de l'offre de soins pour répondre aux besoins grandissants de nos concitoyens et lever les blocages juridiques et économiques pour développer les prises en charge à domicile avec les PSAD » poursuit Louis Champion, président de la Fed-PSAD.

Soins à domicile : plebiscités... mais à condition d'être accompagnés

L'étude OpinionWay confirme aussi une perception globalement très favorable de la prise en charge à domicile :

- 71% des Français jugent les soins à domicile plus confortables que l'hospitalisation
- 66% les trouvent plus pratiques
- 40% estiment qu'ils sont moins coûteux pour la collectivité
- 56% les trouvent moins stressants que l'hospitalisation

Mais 20% des sondés interrogés se disent mécontents de cette prise en charge. Ce besoin d'accompagnement, c'est précisément ce que les PSAD assurent : présence humaine, sécurisante, pédagogique, disponibilité 24h/24.

Car oui, la télémedecine, les innovations technologiques, l'IOT, etc. sont des outils qui font avancer la médecine (37% des français interrogés considèrent que le développement services numériques évitant les déplacements permet de réduire les coûts de santé) mais pour le patient, chez lui, le contact humain et l'accompagnement sont primordiaux. 42% des répondants pensent que les soins personnalises devraient être davantage proposés).

Les PSAD... ce maillon essentiel à mobiliser

- Coopération entre professionnels ? Les PSAD sont en lien permanent avec médecins, infirmiers, hôpitaux, pharmaciens et aidants. Leur réactivité permet de libérer du temps médical pour les médecins.
- Lien ville-hôpital ? Les PSAD organisent des sorties d'hospitalisation sécurisées, assurent la continuité des soins à domicile.
- Prise en charge à domicile ? Les PSAD délivrent , adaptent, installent, accompagnent, ferment et suivent des milliers de patients chaque jour en mettant au service de leur santé des dispositifs innovants et personnalisés.
- Humanité ? Les PSAD sont partout : ses seuls contacts réguliers de patients à domicile. Une vraie relation se crée ; c'est un soutien majeur pour aider les patients à mieux vivre leur maladie.

Les PSAD, ce sont 33 000 salariés, dont 6 500 sont professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, diététiciens...) rendent possible ce modèle que tout le monde appelle de ses vœux.

Meilleur sur l'externalisation des soins pour l'avenir
Les études socio-économiques le prouvent : externaliser les soins permet de réduire les dépenses de santé tout en garantissant une prise en charge optimale. Alors que le gouvernement est confronté à l'injonction contradictoire d'une augmentation des besoins de santé (en lien avec le vieillissement de la population) et d'une diminution des moyens financiers pour faire face à ces besoins, il faut donc prévoir les déficits publics, accélérer avec l'externalisation des acteurs de santé de ville, l'externalisation des soins est non seulement pertinente, mais également vitale pour l'avenir de notre système de santé, et pour l'accès aux soins. Cela suppose cependant de soutenir les PSAD en leur donnant les moyens d'assurer la croissance de ces prises en charge qualitatives et efficientes.

Car, sans eux, qui pour accompagner ?
• 18 millions de patients qui bénéficient d'un soutien au suivi de leurs traitements de l'apnée du sommeil, sans qui ce n'a pas de leur efficacité pour améliorer la santé globale et réduire les risques cardio-vasculaires

- 555 000 patients en perte d'autonomie accompagnés pour améliorer leur qualité de vie et leur confort de vie
- 520 000 patients qui bénéficient de l'expertise des PSAD pour recevoir leur perfusion à domicile
- 363 000 patients équipés d'un fauteuil roulant
- 368 000 patients en insuffrance respiratoire qui vivent grâce à leur traitement d'oxygène
- 190 000 patients diabétiques qui bénéficient d'un accompagnement de proximité pour l'utilisation d'une pompe à insuline
- 98 000 patients qui bénéficient d'un soutien personnalisé pour l'utilisation de leur stoma, ou pour gérer leur urgence urinaire
- 72 000 patients qui bénéficient de ventilation artificielle
- 44 000 patients qui bénéficient d'une ventilation + oxygénothérapie
- 70 000 patients qui bénéficient d'une nutrition artificielle : soins vitaux pour des patients très fragiles

PARIS : Santé à domicile - Comment donner un avenir au système de santé ? - Presse Agence

SANTE A DOMICILE ILE DE LA REUNION

Résultats actions de relations presse - juin

TOP OUTRE MER.FR

17 juin 2025



Ile de La Réunion : Les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD), un maillon stratégique de la chaîne de soins (reprise de CP)

le 16 juin 2025 - À 9 500 km de la métropole, La Réunion est confrontée à des enjeux de santé bien spécifiques: forte prévalence du diabète, maladies rares comme la maladie Ravine, ou encore vieillissement de la population. Dans ce contexte, les prestataires de Santé à Domicile (PSAD) jouent un rôle-clé pour garantir un accompagnement de proximité et une continuité des soins, même dans les zones les plus reculées de l'île. L'UPSAIDI (Union des Prestataires de Santé à Domicile Indépendants) rappelle l'importance de ces professionnels sur le territoire réunionnais, où leurs missions prennent une dimension encore plus essentielle. Pathologies locales, contraintes territoriales: un défi quotidien

Sur le terrain, les PSAD assurent l'installation des dispositifs médicaux, l'accompagnement et la coordination des soins entre ville et hôpital. Leur mission : adapter la prise en charge aux réalités de chaque patient et de chaque territoire. Diabète : une prévalence bien supérieure à la moyenne nationale

À La Réunion, plus de 86 500 personnes sont suivies pour du diabète, un chiffre alarmant qui nécessite une prise en charge particulièrement rigoureuse et diversifiée. Les PSAD interviennent auprès des patients traités par pompe à insuline, mais également dans des situations complexes impliquant des plaies, des pansements spécifiques, la gestion de la douleur, le suivi diététique, ainsi que l'accompagnement après amputation, notamment pour favoriser le maintien à domicile. Cette diversité de soins rend le rôle des PSAD essentiel pour assurer une meilleure observance thérapeutique. Véritables personnes ressources, ils assurent une coordination fluide entre les différents acteurs de santé. Leur présence régulière au sein des établissements de santé permet d'éviter les crises faciles complications — en particulier les phasés du pied diabétique — et une réactivité précise pour prévenir les infections ou l'aggravation pouvant mener à l'amputation. À noter que le taux d'amputation lié au diabète à La Réunion est trois fois plus élevé que dans l'Hexagone, soulignant l'importance d'une prise en charge de proximité, continue et coordonnée.

À la Réunion, les PSAD font face à des enjeux sanitaires qui combinent pathologies spécifiques et contraintes territoriales. Ils assurent une continuité des soins précieuse, en lien étroit avec les professionnels de santé locaux, les familles et les établissements de santé. Leur rôle est stratégique pour l'efficacité du système de santé et la qualité de vie des patients. Il est important qu'il soit mieux

valorisé et reconnu, à la hauteur de leur engagement quotidien. » déclare Didier Doucals, président de l'Upsadi Syndrome Ravine : la coordination au cœur de l'humain

Le syndrome Ravine, maladie génétique rare propre à La Réunion, provoque des polyhandicaps dès la naissance. Pour ces familles, la prise en charge à domicile est indispensable. Les PSAD fournissent les équipements adaptés (fauteuils roulants, dispositifs médicaux) et soutiennent les parents. L'accompagnement continu permet une prise en charge plus homogène, coordinateur des soins spécifiques et à leur évolutivité. « À La Réunion, on ne peut pas penser les soins à domicile comme dans l'Hexagone. Les familles sont souvent très impliquées, mais elles ont besoin d'un accompagnement structuré, d'un soutien matériel, d'une présence régulière et d'une coordination efficace pour faire la place à qui nous, les PSAD, faisons le déficit. Nous sommes prêts à engager et nous connaissons nos patients. Leur sécurité et leur bien-être sont au cœur de notre action. » explique Pierre-Julien Bouchetel, adhérent réunionnais de l'Upsadi. Le maintien à domicile des aînés : une tradition qui nécessite des adaptations

Sur l'île, 11 % des seniors âgés de 60 ans ou plus et vivant à leur domicile sont en perte d'autonomie, contre seulement 7 % dans l'hexagone. Traditionnellement forte et solidaire intergénérationnelle, mais aussi nombre réduit de places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes requérant une plus forte mobilité et un accompagnement constant. C'est pourquoi l'Upsadi, à l'instar de l'Asital, aide à la maison, accompagnement nutritionnel, soins à domicile tels que la perfusion ou l'assistance respiratoire... Les PSAD déplient une prise en charge complète pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Cet accompagnement repose sur l'ensemble d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant d'infirmières, kinésithérapeutes, de pharmaciennes et de diététiciennes, qui assurent un suivi personnalisé et adapté à chaque situation. Ce travail en synergie permet de répondre de manière globale aux besoins du patient, tout en favorisant le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Dans un contexte insulaire marqué par des délais de livraison parfois allongés depuis la métropole, la capacité d'anticipation des PSAD est un atout majeur pour garantir la continuité des soins. «

Avec l'éloignement de la métropole, non disposer de livraison sont bien élevés, donc nous devons toujours anticiper les besoins des patients. C'est tout particulièrement vrai dans le domaine du maintien à domicile et du handicap, car lorsque les patients ont un besoin, il faut être capable de trouver une solution immédiatement, et surtout dans l'optique d'offrir une qualité de vie optimale aux patients, et des équipes pathologiques, cancérologiques à notre volonté de nous dépasser pour nos patients, c'est ce qui fait la différence, et qui permet de solutionner beaucoup de situations ! » concit Pierre-Julien Bouchetel ARS REUNION - Chiffres clés sur le diabète et les personnes diabétiques à La Réunion « Avantage de se

miers en perte d'autonomie à domicile à La Réunion que dans l'Hexagone ». Insee, 2023 A propos de l'UPSAIDI Crée en 2013, l'UPSAIDI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement issus de l'hexagone. Près de l'1% de la population métropolitaine et Outremer, les adhérents de l'UPSAIDI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure intégration à leur territoire dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques. Intervenant sur prescriptio

Ile de La Réunion :Les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD), un maillon stratégique de la chaîne de soins Paris, - topoutremer

METIER PSAD

Résultats actions de relations presse - juin

MEDISITE.FR

19 juin 2025

Medisite
DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE SANTÉ

Qu'est-ce que les PSAD qui peuvent désormais venir vous soigner à la maison ?

Les PSAD (pour prestataires de santé à domicile) regroupent tous les acteurs du soin à domicile. Un maillon essentiel aujourd'hui alors que la médecine ambulatoire se développe et que les Français sollicitent l'hospitalisation à domicile.

Powered by Audition

Écouter cet article

Qu'est-ce que les PSAD qui peuvent désormais venir vous soigner à la maison ?

Vous êtes diabétique ? Vous souffrez d'une apnée du sommeil ? Vous êtes insuffisant respiratoire ? Vous êtes aidant ? En perte d'autonomie ? Vous faites peut-être déjà appel aux PSAD (prestataires de santé à domicile) sans le savoir. A l'occasion du salon SantéExpo 2025 qui s'est tenu le mois dernier au Parc des Exposition de Paris-Versailles, les acteurs des PSAD, en particulier la FédéPSAD et l'UPSAIDI, ont rendu publics les résultats d'un sondage éclairant sur notre approche du soin à domicile. Ainsi, "plus d'un français sur deux pense qu'il faut développer les soins à domicile. Pour les plus de 50 ans, ce sont 92% qui considèrent la santé à domicile comme un atout", indique le communiqué de presse.

A lire aussi :

Insuffisant cardiaque : un dispositif de télésurveillance entièrement remboursé

Pourquoi un tel engouement ? Parce que pour la majorité d'entre nous, les soins à domicile sont jugés plus confortables, plus pratiques, moins stressants. Le gouvernement souhaite même accélérer le développement à domicile de soins comme les chimiothérapies (nous vous en avions parlé ici)

"Ce sondage vient confirmer ce que nous voyons sur le terrain chaque jour : les soins à domicile sont une réponse d'avvenir, humaine et soutenable, que ce soit pour des patients atteints de pathologies chroniques, de handicap, en perte d'autonomie mais aussi pour la fin de vie.", explique Didier Daoulas, Président de l'UPSAIDI.

PSAD en chiffres : les principaux soins et appareillages dont les Français bénéficient

Qui peut bénéficier d'un prestataire de soin à domicile ? Le profil des patients est scientifique et va continuer de l'être. On peut imaginer que l'offre de soins à domicile va encore s'étendre dans les années à venir. D'autant qu'elle emploie des résultats différentes (malades chroniques, cancer, perte d'autonomie...) et que les acteurs du secteur sont plus ou moins sensibilisés à ces situations. A cela s'ajoutent des dispositions étendues pour certains professionnels de la santé, comme les infirmiers ou les pharmaciens. En attendant, les fédérations viennent de partager les chiffres actuels, qui donnent une vision assez claire de la situation. Ainsi les PSAD interviennent pour :

1,8 million de patients qui bénéficient d'un soutien au suivi de leurs traitements de l'apnée du sommeil

559 000 patients en perte d'autonomie accompagnés pour améliorer leur qualité de vie et leur confort à domicile

520 000 patients qui reçoivent leur perfusion à domicile

363 000 patients équipés d'un fauteuil roulant

355 000 patients en insuffisance respiratoire qui vivent grâce à leur traitement d'oxygène

105 000 patients diabétiques qui bénéficient d'un accompagnement de proximité pour l'utilisation d'une pompe à insuline

98 000 patients qui bénéficient d'un soutien personnalisé pour l'utilisation de leur stoma, ou pour gérer des troubles de la continence

72 000 patients qui bénéficient de ventilation artificielle

44 000 patients qui bénéficient d'une ventilation et d'une oxygénothérapie

70 000 patients qui bénéficient d'une nutrition artificielle, des soins vitaux pour des patients très fragiles

Le soin à domicile : de l'humain et de la sécurité, deux piliers incontournables

Reste que le soin à domicile n'est envisageable que si la sécurité pour le patient est optimale, d'où l'intérêt de référents et de structures dédiées. L'objectif est de bénéficier à terme d'une coordination optimale entre les soignants, les patients et les entreprises de prévention et de santé à domicile.

Le développement de mandatique et de la télésurveillance – indispensable pour un déploiement plus généralisé des dispositifs, ne doit pas masquer ni remplacer les besoins humains



[Qu'est-ce que les PSAD qui vous soignent à la maison ?](#)



ACCORD NOUVEAU CQP

Résultats actions de relations presse - juin

PRESSE.TRIPALIO.FR

24 juin 2025

Tripalio

La CCN des domaines médico-techniques crée un nouveau CQP

Un accord relatif aux certificats de qualification professionnelle CQP a été conclu dans la CCN du négoce et des prestations de services dans les domaines médico-techniques (IDCC 1982

Il s'agit de l'accord du 13 mars 2025 qui a pour objet de créer Certification de qualification professionnelle d'intervenant médico-technique à domicile (CQP IMTAD) et de permettre sa reconnaissance par l'ensemble de la branche professionnelle. Le texte a été signé par les organisations patronales FEDEPSAD, UPSADI et UNPDM ; ainsi que par les syndicats de salariés Fédération des Services CFDT, UNSA Commerce et Services et Fédération Nationale de l'Encadrement du Commerce et des Services CFE/CGC.

L'accord, conclu pour une durée indéterminée, ne s'appliquera qu'après enregistrement du CQP par France Compétence et son inscription au RNCP, et après habilitation par la CPNE-FP, des organismes de formation chargés de sa mise en œuvre.

[La CCN des domaines médico-techniques crée un nouveau CQP](#)
[- Tripalio](#)



ETE

Résultats actions de relations presse - juin

LA VEILLE DES ACTEURS DE LA SANTE.FR

25 juin 2025



Annonce de la stratégie nationale de préparation à l'été 2025 : et si, enfin, on mobilisait les solutions déjà existantes ? (Communiqué)

L'UPSADI, l'un des syndicats représentatifs des quelques 2 350 prestataires de santé à domicile intervenants partout en France y compris dans les déserts médicaux, salue cette mobilisation.

Il propose de mettre à contribution l'expertise des prestataires et leur important maillage territorial, pour renforcer la réponse estimée aux besoins des patients.

« Les PSAD sont pleinement mobilisés tout l'été. Nous avons l'habitude d'intervenir en proximité, en urgence, en relais. Nous sommes prêts à mettre cette capacité au service de la stratégie nationale d'accès aux soins, grâce à la prise en charge à domicile des patients qui permet d'éviter un grand nombre d'hospitalisations ou de passage aux urgences » déclare Didier Daoulas, président de l'UPSADI.

L'UPSADI se tient à disposition des autorités de santé pour contribuer activement à la stratégie estivale 2025. Plutôt que de repenser des solutions chaque année, mobiliser les PSAD, c'est s'appuyer sur une expertise de terrain, disponible immédiatement.

Un été serein grâce aux PSAD : trois missions clés

Partir en vacances loin de son lieu de résidence peut être une source de stress pour les patients équipés de dispositifs médicaux : peur de la panne, de la casse, de l'oubli ou du manque de consommables, manque d'informations sur les précautions à prendre... Pour permettre aux 4 millions de patients qu'ils accompagnent tout au long de l'année de profiter de la période estivale sans s'évader et se reposer, les PSAD assurent les missions souvent invisibles mais essentielles :

Préparer les départs des patients, même les plus fragiles

Les PSAD interviennent en amont pour garantir la continuité des soins pendant les déplacements :

Préparation logistique, vérification des consommables et des dispositifs médicaux ;

Accompagnement spécifique pour les patients sous oxygénothérapie ou nutrition artificielle (prise de contact avec la compagnie aérienne, transport sécurisé, conseil personnelisé) ;

Coordination anticipée avec les professionnels de santé du lieu de séjour, pour planifier les traitements, organiser les livraisons et programmer les astreintes.

Objectif : éviter les ruptures de soins et sécuriser les départs, même pour les patients à haut risque.

Assurer une continuité de soins nationale, réactive et coordonnée

Grâce à leur maillage territorial (métropole et Outre-mer), les PSAD forment un réseau structuré, déjà opérationnel :

Capacité à transférer les données médicales essentielles et à mobiliser un prestataire local dans un délai de quelques heures :

Téléenvi continu des patients (notamment en PPC/apnée du sommeil) pour garantir le respect du traitement à distance

Coordination avec infirmiers libéraux, médecins prescripteurs et acteurs locaux pour garantir un suivi thérapeutique fluide.

Objectif : garantir la sécurité et la qualité du parcours de soin, même loin du domicile.

Intervenir sur place, même dans l'urgence, même dans les territoires reculés

Dépannage d'un concentrateur d'oxygène à 21h, remplacement d'une pompe à insuline ouverte, installation d'un lit médicalisé en location saisonnière : les PSAD gèrent les situations critiques sans délai :

Astreintes 24h/24 - 7j/7, y compris dans les zones touristiques ;

Interventions techniques sur des dispositifs médicaux complexes : perfusions, stomies, ventilation, nutrition entérale, pompes à insuline...

Réhydratation à domicile en période de canicule, sur prescription médicale, pour prévenir les hospitalisations évitables

Objectif : éviter des passages aux urgences, désengorger les hôpitaux, et préserver le confort des patients, en toute sécurité.

[Annonce de la stratégie nationale de préparation à l'été 2025 : et si, enfin, on mobilisait les solutions déjà existantes ? \(Communiqué\)](#)
- La Veille Acteurs de Santé



ETE

Résultats actions de relations presse - juin

LA VEILLE DES ACTEURS DE LA SANTE.FR

30 juin 2025



Actualités du secteur

Canicule 2025, les prestataires de santé à domicile en première ligne face à la chaleur extrême

L'été 2025 s'annonce déjà comme l'un des plus éprouvants de ces dernières années. Alors que dès aujourd'hui 84 départements sont placés en vigilance orange canicule, des hôpitaux tirent la sonnette d'alarme face à l'afflux de patients fragiles. Dans ce contexte, les prestataires de santé à domicile (PSAD) se mobilisent en première ligne pour assurer la continuité des soins, prévenir les hospitalisations évitables et soulager un système de santé sous tension.

Publié le 30 juin 2025 08:30



<https://www.aladom.fr/actualites/secteur-service/10773/canicule-2025-les-prestataires-de-sante-a-domicile-en-premiere-ligne-face-a-la-chaleur-extreme/>





ARTICLES A PARAITRE

Articles à paraître

Articles à paraître

Medtech
France

Article à paraître suite à un
entretien lors du salon SantExpo

